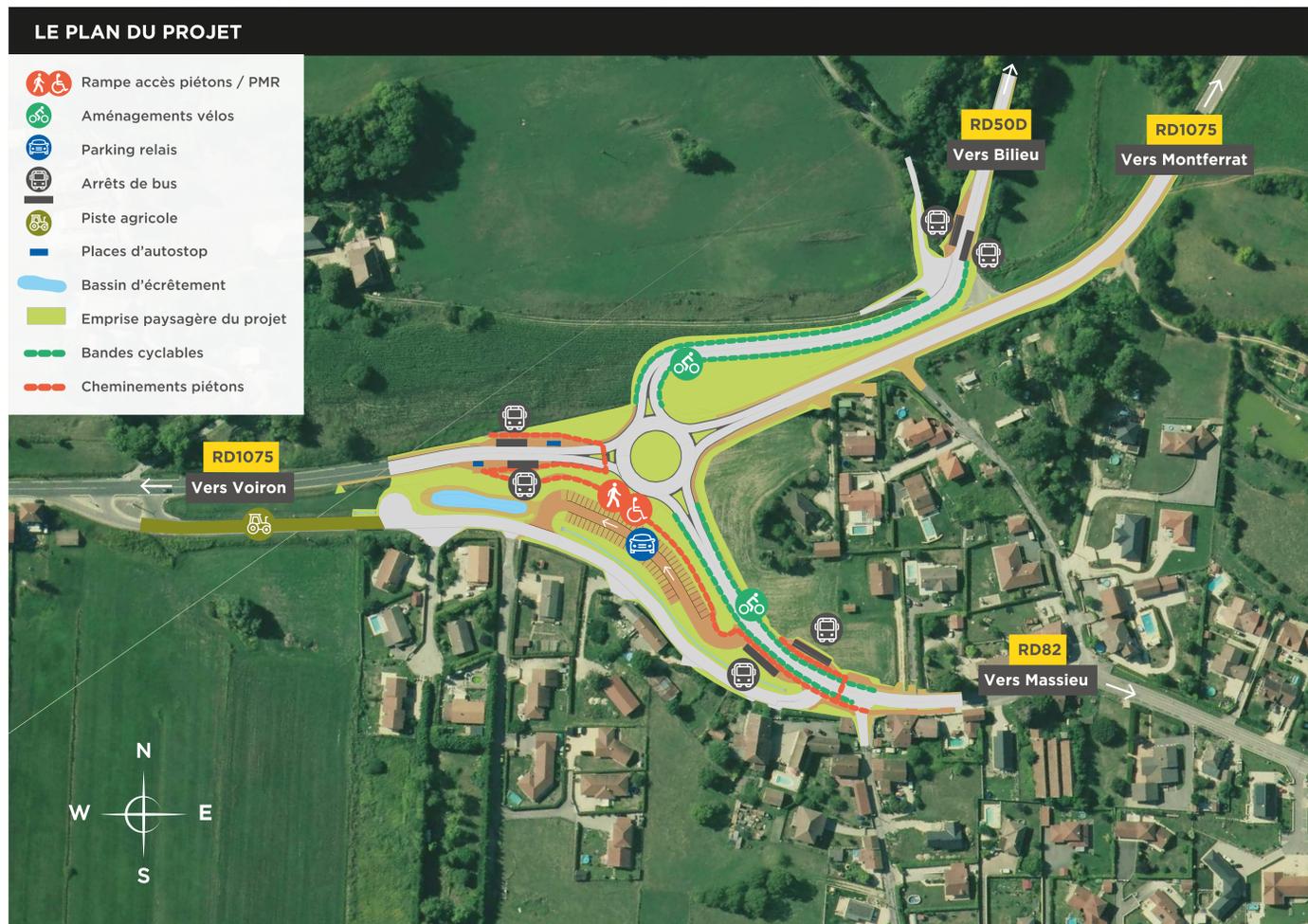




QUELS SONT LES AMÉNAGEMENTS ENVISAGÉS ?

L'actuel carrefour en « T » sera remplacé par un giratoire à 4 branches, permettant ainsi de lui relier la RD50D. Pour prendre en considération les évolutions des besoins et pratiques en termes de déplacements et favoriser les modalités actives et partagées le projet prévoit aussi des aménagements dédiés aux cycles, aux piétons et aux transports en commun, un parking relais de

60 places, ainsi qu'une ligne d'autostop organisée. Soucieux d'intégrer au mieux le projet dans son environnement, le Département a mené des études spécifiques et a imaginé des solutions pour répondre aux différents enjeux liés à l'eau, au paysage, à la biodiversité ou l'environnement acoustique.



Les bénéfices attendus

- **Sécurité et fluidité améliorées**, notamment aux heures de pointe, avec le réaménagement du carrefour en giratoire.
- **Sécurité des usagers renforcée** avec la connexion de la RD50D au futur giratoire et la suppression du carrefour RD50D / RD1075.
- **Usage des lignes de transport en commun facilité** avec l'intégration d'un parking relais et d'aménagements pour sécuriser les cheminements piétons.
- **Pratiques d'autopartage encouragées** avec la mise en place d'un arrêt dédié à l'autostop organisé et la mise à disposition d'un parking relais.
- **Pratique du vélo sécurisée** avec la création de bandes cyclables.

Votre avis compte !

Du 10 janvier au 5 février, le projet est soumis à concertation publique. L'occasion de vous informer et de donner votre avis sur le projet global et les aménagements complémentaires.

Comment ?

- Dans les mairies de Chirens, Massieu et Billieu, où vous retrouverez le dossier de concertation et le registre pour déposer vos contributions.
- En ligne, à l'adresse www.isere.fr/les-projets/carrefour-arsenal, où le dossier de concertation ainsi qu'un formulaire de contribution sont également à votre disposition.

UNE RÉUNION PUBLIQUE*

MARDI
18
JANVIER
À 18H
À la mairie
de Chirens

UNE PERMANENCE

MARDI
25
JANVIER
DE 17H À 19H
À la mairie
de Chirens

* Dans le strict respect des protocoles sanitaires en vigueur et sous réserve de l'évolution de la situation liée à la crise sanitaire. Pass sanitaire exigé. Retrouvez les informations actualisées relatives aux modalités d'organisation des réunions publiques sur www.isere.fr/les-projets/carrefour-arsenal

